

Conformité et sécurité des produits

Appréhender les responsabilités de l'entreprise en B to B et B to C pour adapter sa pratique contractuelle

Code
12457

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1236 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
7 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
7 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Compliance Officers – Avocats – Toute personne intervenant dans la conception et la distribution d'un produit

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit des contrats ou avoir suivi la formation :

[Droit des contrats pour non-juristes \(1187\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Objectifs pédagogiques

- Identifier la réglementation produits applicable à chaque acteur
- Faire l'état des lieux des obligations et responsabilités pesant sur son entreprise
- Mettre en place les mécanismes contractuels propres à encadrer les risques
- Se préparer à la survenance d'un contrôle des autorités administratives compétentes

Programme de la formation

Identifier les règles applicables en matière de conformité et de sécurité des produits

- En France : norme, certification, responsabilité civile, Code civil, Code de la consommation, Code pénal
- Au sein de l'Union européenne : règlement, directives
- Les différents statuts réglementaires des acteurs de la chaîne d'approvisionnement : distributeur, importateur, fabricant, utilisateur aval
- Exercice pratique : identifier la réglementation applicable à son entreprise

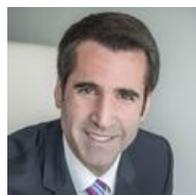
Mettre en place les mécanismes contractuels de nature à prévenir les risques

- Les clauses essentielles
- Les aménagements contractuels de responsabilité : partage des responsabilités entre acteurs de la chaîne de distribution et délégation de pouvoirs
- Exercices d'application : rédiger une clause de conformité produits et une délégation de pouvoirs adaptée à la situation de l'entreprise

Anticiper et gérer la crise dans l'entreprise

- Se préparer et maîtriser le déroulement des contrôles administratifs (DDPP, ANSM, ANSES)
- Organiser une campagne de rappel : communication, traitement des victimes, gestion des recours, intervention des assureurs

Parmi nos formateurs



Guillaume Pezzali

Avocat associé du cabinet FIDAL

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

